



10 DEC. 2018

SCSI

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

**Pôle de la Protection des Populations
Mission Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination des Politiques Publiques
et d'Appui Territorial
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Objet : Ré-examen IED
Jean Marie LIEVRE – ST PAUL EN GATINE
Affaire suivie par : Mme PINEAU
N/Ref : LP/JD//2018 03173
PJ : 1 dossier de ré-examen

Niort, le 4 décembre 2018

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

Monsieur Jean-Marie LIEVRE	Numéro S3IC : 057900696 SIRET : 39208027100019
Adresse de l'exploitation :	1 La Vilette 79240 SAINT PAUL EN GATINE
Adresse administrative :	1 La Vilette 79240 SAINT PAUL EN GATINE

bénéficiant de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° A5093 du 14 avril 2011 pour un effectif de 48 000 animaux équivalents volailles.

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 18 avril 2018 par l'exploitant
Demande de compléments : 22 juin 2018
Réponse exploitant : 11 juillet 2018
Finalisée le 3 décembre 2018 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :

Pour le Directeur Départemental et par délégation
Le Chef de la Mission Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Laetitia PINEAU